

Le Pacte pour un Enseignement d'excellence

Climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

2022-2023

Séances d'information - écoles

Plan de la séance

1. Contexte
2. Nouvelles orientations
3. Le programme-cadre
 - Pour qui ?
 - Votre programme-cadre: C'est quoi ?
 - Votre programme-cadre: Contenu
 - Votre programme-cadre: Cycle de vie
4. Quelles ressources pour déployer le programme-cadre ?
5. Postuler au programme-cadre

1. Contexte

Le harcèlement: éléments de définition

Qu'entend-on par harcèlement scolaire ?

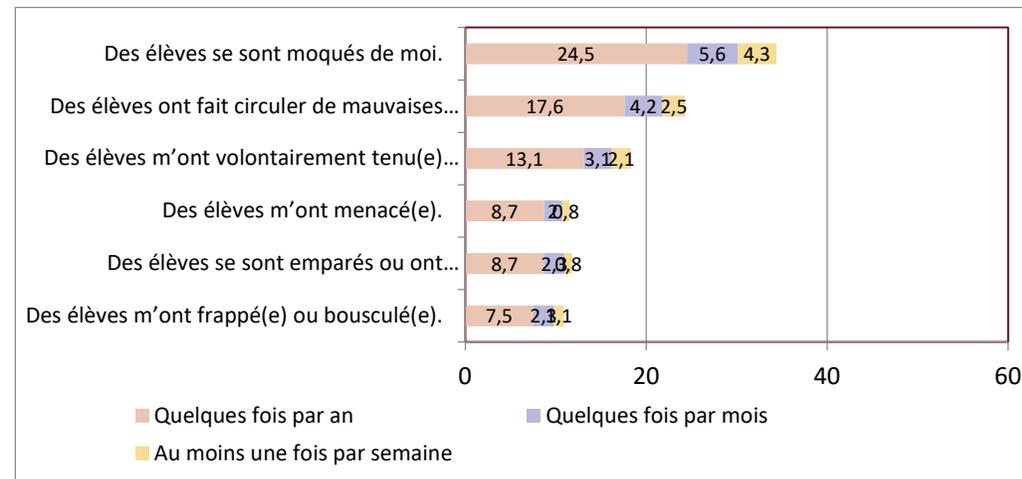
Trois caractéristiques principales cumulées :

- **L'intentionnalité** agressive, visant à nuire ou rabaisser l'autre ;
- La dimension **répétitive** et inscrite dans la durée ;
- La **finalité** de l'action, consistant en un **déséquilibre** de pouvoir entre les protagonistes.

Contexte

Le harcèlement en FWB: Constats

En FW-B, **17 % des élèves** déclarent avoir été victimes de comportements de harcèlement au moins quelques fois par mois. (PISA 2018).



Contexte

Les recherches ont montré que **les écoles sont peu outillées** face à la lutte contre le harcèlement et ont besoin d'être accompagnées.

2. Nouvelles orientations

Avis n°3 – Pacte pour un Enseignement d'excellence

Orientations

- **Améliorer le climat scolaire**, de façon commune à tous les réseaux d'enseignement par le développement de la qualité de vie à l'école;
- **Renforcer la prévention et la lutte** contre la violence et le harcèlement;
- **Accompagner les écoles** par les outils et supports adéquats dans la mise en place d'un plan de prévention et de gestion des violences en milieu scolaire (dont le harcèlement, le cyber harcèlement et le racket) en fonction de leur situation spécifique ;
- **Assurer une bonne préparation du personnel scolaire** (y compris les surveillants) pour gérer les conflits entre élèves et la problématique de la violence (détection, médiation, types de violence – par exemple : les jeux dangereux, ...).

Méthode d'élaboration

Orientations

- Une **revue de la littérature** a été réalisée et des experts ont été consultés.
- De nouvelles orientations ont été définies dont notamment le choix d'agir sur le harcèlement **via le climat scolaire** et non plus sous l'axe de la violence.
- Réaliser un nouvel essai tout en sachant modestement (B. Galand, 2018) *qu'il n'existe pas de programme miracle lorsqu'on parle de harcèlement.*

Enseignements des recherches : quelles actions ?

En 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles réalise une **étude** pour **identifier et décrire** des programmes génériques conçus en clé-sur-porte pour être reproduits dans toutes les écoles.

Objectif: se prononcer sur l'intérêt d'adapter certains d'entre eux dans le contexte de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

CONCLUSIONS >> Ces programmes permettent de diminuer la prévalence du phénomène de harcèlement mais ne garantissent pas de réussites systématiques. Le contexte et les circonstances particulières de mises en œuvre sont déterminantes.

Enseignements des recherches : conditions de réussite

- **Toujours associer** un dispositif de prévention à des modalités de traitement des situations
- **Associer** le plus **possible** les élèves, tant dans la prévention, que dans la détection des situations
- **Associer directement** les professionnels de l'éducation à l'élaboration des processus de prévention
- **Inscrire** l'approche préventive et curative du harcèlement **dans une politique plus large du climat scolaire.**

Enseignements des recherches : agir sur le climat scolaire

Pour agir sur le climat scolaire, il est utile d'appréhender simultanément :

- Environnement relationnel (qualité des relations)
- Environnement normatif (construction des normes, règles)
- Environnement pédagogique (développement des savoirs et savoirs-faire)
- Environnement physique (conditions matérielles)

(Enquête systémique et multidimensionnelle sur le bien-être et le climat scolaire, FWB)

Objectifs des nouvelles orientations :

Nouvelles
orientations

- Proposer aux établissements scolaires un **cadre** structurant l'action ainsi qu'un **accompagnement et des outils, adaptés à leur réalité** de terrain
- dans une **logique programmatique**, généralisable et durable
- Et en articulation avec les Plans de Pilotage.

Périmètre des nouvelles orientations :

Actions sur 3 niveaux :

Au niveau du système scolaire

Au niveau zonal

Au niveau local

**Nouvelles
orientations**

Actions au niveau du système scolaire

Création d'un Observatoire du climat scolaire

- **Veille, pilotage** de recherches et évaluation de la nouvelle politique structurelle
- **Mise à disposition d'outils**, de formations et suivi des programmes-cadres
- **Mise en réseau** d'acteurs

Nouvelles
orientations

Actions au niveau zonal

- **Intervisions** entre praticiens
- **Échanges** de pratiques

Nouvelles
orientations

Actions au niveau local

Le cadre de référence commun

- Création d'un **programme-cadre**
- Cadre **structurel commun** mais **adaptable** à chaque école et sa réalité
- Un **accompagnement** par des **professionnels** agréés pour les écoles
- Importance de la **formation**, la **coéducation** et **l'implication** de toute la communauté scolaire

Nouvelles
orientations

3. Le programme-cadre

Le programme-cadre : Pour qui ?

Tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire, ordinaires et spécialisés.

- **Dans l'enseignement secondaire ordinaire:** élèves de 1ère, 2e et 3e années.
- **Dans l'enseignement secondaire spécialisé:** élèves des deux premières phases.
- **Dans toutes les autres niveaux:** un appui permanent par l'Observatoire du climat scolaire.

Votre programme-cadre: c'est quoi ?

- Un **programme visant** l'amélioration du climat scolaire par la prévention et la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement scolaires.
- **Personnalisé et adapté** à la réalité de chaque école.
- Impliquant **l'ensemble de la communauté** scolaire.
- Sur **4 ans**.
- **Accompagné et soutenu par un professionnel** agréé tout en visant l'autonomie des équipes éducatives.

Votre programme-cadre: Contenu

Actions
minimales
obligatoires

Actions
complémentaires
au choix

Actions
supplémentaires
proposées

Votre programme-cadre: Contenu

Actions minimales obligatoires

- ✓ **Formation/ Sensibilisation** de l'ensemble des membres du personnel concernant le phénomène de harcèlement, le cadre juridique ainsi que l'intérêt de porter un tel projet au sein de l'établissement.
- ✓ Mise en place **d'outils de gestion de conflits** avec à minima la mise en place d'espace régulés de parole.
- ✓ Organisation de **séances d'information** ciblant spécifiquement la problématique du cyberharcèlement, pour l'ensemble des membres des personnels de l'école, **ainsi que des parents et des élèves.**
- ✓ **Information** aux parents et aux élèves de la participation de l'école au programme-cadre.

Votre programme-cadre: Contenu

Actions complémentaires au choix (3)

- ✓ Mise en place d'une cellule d'intervention
- ✓ Mise en place d'actions de prévention en lien avec les facteurs de climat scolaire:
 - Les pratiques de justice réparatrice ;
 - Une réflexion autour du cadre réglementaire de l'établissement (ROI, projet d'établissement, etc.) ;
 - Un projet de régulation des espaces communs ;
 - La mise en place d'un dispositif de Médiation par les pairs ;
 - La mise en place d'un dispositif de Jeunes Ambassadeurs ;
 - La mise en place de méthodes de préoccupations partagées ;
 - Des dispositifs de renforcement de l'élève victime de harcèlement ;
 - La méthode du groupe de soutien.

Votre programme-cadre: Contenu

Actions
supplémentaires
proposées

Il est laissé aux écoles la possibilité de proposer toute autre action qu'elles souhaitent ajouter à leur programme-cadre car elles le jugent nécessaire pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

Votre programme-cadre: cycle de vie

Année 1

- Rencontre entre opérateur et équipe éducative
- Réalisation d'un diagnostic
- Elaboration du programme-cadre: choix des actions et formalisation écrite (convention avec l'opérateur)
- Planification des actions
- Première mise en projet

Votre programme-cadre: cycle de vie

Année 2 et 3

- Mise en œuvre des actions du programme-cadre

Votre programme-cadre: cycle de vie

Année 4

- Diminution progressive de l'implication du professionnel agréé en vue de l'autonomisation
- Poursuite des actions en cours
- Participation à des interventions zonales
- Evaluation de fin de cycle et intégration dans le fonctionnement général de votre école

Votre programme-cadre: cycle de vie

Année 1

Année 2 et 3

Année 4

Communication, formation et évaluation.

4. Quelles ressources pour déployer le programme-cadre ?

Soutien aux écoles participantes

Pour toute la durée du programme-cadre, les écoles participantes bénéficieront des appuis suivants :

1. Octroi **d'une période supplémentaire** pour la bonne coordination du programme-cadre
2. Accompagnement par un **professionnel agréé** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme-cadre
3. Appui par ces professionnels et de **l'Observatoire** du climat scolaire (nouveau département permanent) dans l'élaboration ou la révision d'une procédure interne de signalement des faits de harcèlement et cyber-harcèlement

4. Accès à un ensemble de **formations** spécifiques en matière de climat scolaire, de prévention et de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement ;
5. Accompagnement et accès à des **outils et contenus** produits et validés par l'Observatoire du climat scolaire
6. Accès à des **intervisions zonales et à des forums d'échanges** de pratiques entre professionnels de l'école.

Focus sur la nouvelle période octroyée

Le profil de « délégué en charge du climat scolaire et du bien-être à l'école »

- Dans le cadre des différentes missions collectives de service à l'école et aux élèves (SEE)
- Soutenir les écoles qui souhaitent mettre en place des actions/dispositifs en matière de prévention, de lutte contre le harcèlement ou plus largement en matière de climat scolaire
- Dans le cas d'une école faisant partie du programme-cadre, cette personne sera également le relai privilégié entre l'opérateur, la direction et les membres du personnel.

Focus sur l'accompagnement par un professionnel :

Rôle et missions

1. **Accompagner** les écoles dans la réalisation de leur **diagnostic**
2. **Accompagner** les écoles dans **l'élaboration de leur programme-cadre** et dans l'élaboration de leur plan de formation
3. **Accompagner la planification** de la mise en œuvre du programme-cadre et du plan de formation
4. **Coordonner** et assurer le suivi de la mise en œuvre des différentes actions
5. **Aider à la communication** générale autour du programme-cadre vers les différents acteurs de l'école (parents, CPMS, élèves, etc.)
6. **Rendre** les équipes éducatives durablement **autonomes**.

Focus sur l'accompagnement par un professionnel :

Attribution

- Par la Commission d'agrément et de sélection
- En fonction prioritairement de la zone géographique d'action de celui-ci

5. Postuler au programme-cadre

Si vous voulez postuler, il sera important de...

- ✓ Avoir participé à une séance d'information sur le programme-cadre
- ✓ Démontrer globalement la volonté de la communauté scolaire (équipe éducative, élèves, parents) à s'investir dans la mise en œuvre du programme-cadre
- ✓ Pouvoir décrire le climat général de votre établissement
- ✓ Démontrer comment votre école entend s'articuler avec le programme-cadre et vos attentes par rapport à celui-ci
- ✓ Développer la manière dont l'école envisage le développement de partenariats en lien avec la prévention et la lutte contre le harcèlement et/ou le cyberharcèlement scolaires (CPMS, PSE, AMO, etc.)

Les prochaines étapes

- **Cadre légal en cours d'adoption définitive**
 - 2 premières vagues d'écoles en 2023-2024 et 2024-2025 puis une nouvelle vague à chaque fin de cycle.
 - **Pour 2023-2024** : ouverture des candidatures par la parution d'un appel comprenant toutes les informations utiles pour candidater au programme.

Postuler

Modalités et timing envisagés

- Délai de 7 à 9 semaines pour la remise des candidatures
- Candidature exclusivement via un formulaire en ligne
- Analyse des candidatures par la Commission d'agrément et de sélection
- Sélection des écoles et agrégation des professionnels – **Juillet 23**
- Démarrage des programmes dans les écoles – **Rentrée 23**

Mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire

Postuler

- Un PowerPoint reprenant les informations essentielles concernant le programme-cadre et son contenu.
- Un « guide » explicatif contenant des informations plus précises concernant chaque slide du PowerPoint

Besoin d'informations complémentaires ?

- **Site du Pacte**
- **Enseignement.be**
- **E-classe**
- **Liste MANOLO**

Questions ?

- harcelement@cfwb.be
- [FAQ sur Enseignement.be](#)